



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 86360

Texte de la question

M. Luc Belot interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la situation fiscale de bénéficiaires du RSA inscrits en tant qu'autoentrepreneur. En effet, dans un contexte économique difficile où trouver un emploi n'est pas aisé et encore plus délicat pour les personnes ayant plus de 50 ans, s'inscrire en tant qu'autoentrepreneur peut être une solution alternative pour beaucoup de nos concitoyens. Toutefois, le système actuel complique le démarrage de leurs projets. Elles font face à une réduction voire une suppression du RSA en complément des cotisations sociales au regard de leur statut. À la suite des assises de l'entrepreneuriat de janvier à avril 2013, le Gouvernement souhaite favoriser l'esprit entrepreneurial français afin d'encourager la création, le développement des entreprises, Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour renforcer ce statut.

Données clés

Auteur : [M. Luc Belot](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86360

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5836

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)